

LIVRET Transition écologique

Dans le cadre du
Corps européen de solidarité

Novembre 2025

SOMMAIRE

1 • Contexte	03
2 • Quelques définitions	05
3 • Contexte européen	06
4 • La mobilisation de la jeunesse et le volontariat environnemental : agir avec les volontaires, pourquoi ? Comment ?	14
5 • Pratiques éco-responsables pour les projets de volontariat	18
6 • Conclusion : pour aller plus loin	28
7 • Annexes	31
8 • Ressources	42

1 • Contexte



L'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport s'engage fortement dans la thématique prioritaire « Environnement et lutte contre le changement climatique » en développant trois axes principaux :

1. Le soutien des projets axés sur la protection de l'environnement et la transition écologique.
2. La promotion de pratiques éco-responsables pour les projets.
3. La réduction de l'empreinte environnementale des activités du programme.

Pour concrétiser cette stratégie nationale, l'Agence s'appuie sur un cadre de référence européen (fin 2024) et sur le nouveau centre de ressources SALTO GREEN.

Les prochaines étapes du plan d'action de l'Agence incluent :

- L'identification et la valorisation de bonnes pratiques ;
- L'adaptation de la stratégie européenne au contexte national ;
- Le recensement des réseaux d'acteurs afin de leur proposer un cadre d'information et de formation adéquat;
- La production et la diffusion d'outils adaptés sur la thématique.

Dans cette perspective, l'Agence organise régulièrement des événements qui reprennent ces objectifs. Notamment, en décembre 2024, la conférence annuelle Erasmus+ a mis en avant l'utilisation des programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité (CES) comme leviers de protection de l'environnement.

Ces activités peuvent être déployées à l'échelle locale, nationale ou européenne, notamment en collaboration avec d'autres agences. L'Agence cherche également à renforcer les synergies avec des acteurs européens tels que le partenariat européen pour la jeunesse, ainsi qu'au niveau national avec des initiatives comme le Service Civique écologique lancé en avril 2024.

Pourquoi ce livret ?

Le Corps européen de solidarité (CES) peut contribuer de manière significative à l'engagement pris par la Commission européenne de lutter face aux défis climatiques et environnementaux.

Afin de contribuer au Pacte vert pour l'Europe, le programme vise à intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement dans tous ses projets et activités, ainsi qu'à promouvoir une attitude responsable et respectueuse vis-à-vis de l'environnement chez les volontaires et les organisations participantes.

Le programme soutient les projets et activités ciblant les défis de société liés à la protection de l'environnement, à la durabilité et aux objectifs climatiques. Ces projets peuvent aborder diverses questions, visant par exemple à protéger, à conserver et à améliorer le capital naturel ou à sensibiliser l'opinion publique. Le programme soutient des initiatives visant à prévenir et à atténuer ou à réparer les effets néfastes des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles, ainsi que des activités qui apportent un soutien aux communautés touchées par des intempéries et/ou catastrophes naturelles.

L'Agence Erasmus+ Jeunesse & Sport, dans le cadre de son plan d'accompagnement des structures bénéficiaires, a mis en place un parcours "transition écologique" dans le but de sensibiliser, d'informer et de permettre le partage de bonnes pratiques entre structures actives dans le CES. Ce livret est un outil de communication, au plus grand nombre autour des problématiques climatiques actuelles, de la stratégie européenne de lutte contre le changement climatique. Il vise également à présenter divers programmes et ressources complémentaires avec le CES, et fournit des pistes de réflexion aux structures pour verdier ses projets, réfléchir à son mode de fonctionnement et bénéficier de bonnes pratiques mises en place sur le terrain.

Ces efforts permettent de construire un monde plus vert, plus juste et plus durable. L'engagement et la détermination de chacun sont indispensables pour promouvoir une coexistence harmonieuse entre l'humanité et la nature. Merci pour votre implication et de votre contribution à cette cause cruciale au travers du programme du CES.

A qui est destiné ce livret ?

Le livret est à destination des structures qui souhaitent :

- S'informer sur les notions de base de la transition et des mesures portées par l'UE dans cette thématique ;
- Développer la dimension environnementale des projets de volontariat ;
- Améliorer la qualité de leurs projets éco-responsables.

Ce livret est à distribuer à l'ensemble des organisations associées au CES : structures lead, partenaires, d'accueil ou de soutien.

2 • Quelques définitions

Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans tous les termes techniques associés à la thématique. Ce lexique fournit des définitions simples et concises des termes environnementaux essentiels pour aider les organisations à comprendre et à intégrer ces concepts dans leurs projets de volontariat environnemental européen.



Transition écologique :

La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social qui apporte une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux de notre siècle et aux menaces qui pèsent sur notre planète.

Empreinte carbone :

L'empreinte carbone est une mesure de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) émis directement ou indirectement par une activité, un individu, un produit ou une organisation. Cette mesure est exprimée en équivalent dioxyde de carbone (CO2).

Eco-anxiété :

Terme utilisé pour décrire un état émotionnel de détresse, d'anxiété, voire de dépression, causé par la prise de conscience des problèmes liés au dérèglement climatique.

EEDD :

L' Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) est un processus d'apprentissage visant à sensibiliser les individus et les communautés aux enjeux environnementaux et à promouvoir des comportements et des pratiques durables. Elle vise à développer les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires pour contribuer à la protection de l'environnement et à la construction d'un avenir durable.



Retrouvez plus de définitions en annexe de ce livret.

3 • Contexte européen

Les mesures européennes pour la transition écologique s'inscrivent dans un contexte mondial cherchant à répondre aux enjeux environnementaux croissants.

Dès 1972, le terme de transition est utilisé dans le contexte environnemental dans le rapport Meadows, qui insiste sur la nécessité de la "transition d'un modèle de croissance à un équilibre global", en mettant en avant les risques écologiques induits par la croissance économique et démographique.

En 1988, deux institutions des Nations Unies (l'Organisation météorologique mondiale et le Programme des Nations Unies pour l'environnement) créent le GIEC, un organe scientifique chargé de l'évaluation objective de la recherche scientifique sur le changement climatique. Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a établi cinq rapports d'évaluation multivolumes, accessibles à tous.

En 1992, l'Organisation des Nations Unies et ses États membres, alertés par la gravité du réchauffement climatique par la communauté scientifique, décident de prendre des mesures à l'échelle de la planète. Ils se dotent, lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, d'une convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), point de départ d'une surveillance accrue du changement climatique.

La conférence des parties (COP) est l'organe suprême de cette convention-cadre. Elle réunit les 196 États signataires de la CCNUCC, les organisations non gouvernementales, les collectivités territoriales, les syndicats et les entreprises. Depuis 1995, les COP sont organisées chaque année, alternativement sur chaque continent.

En 2015, l'Accord de Paris est adopté lors de la COP21. Ce traité international juridiquement contraignant définit les engagements de tous les pays à réduire leurs émissions et à coopérer en vue de s'adapter aux effets des changements climatiques. Il est entré en vigueur le 4 novembre 2016 et 195 parties y ont adhéré.

L'objectif de l'Accord de Paris est de maintenir le réchauffement climatique résolument en dessous de 2°C voire le limiter à +1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, d'ici 2100.



La réponse politique européenne : le "European Green Deal" :

L'Union Européenne (UE) et tous ses États membres ont signé et ratifié l'Accord de Paris. En 2019, l'UE s'inscrit dans les engagements de la COP21 et établit comme objectif d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. Le Pacte vert pour l'Europe est la stratégie mise en œuvre par l'UE pour réaliser l'objectif à l'horizon 2050.

Le pacte vert pour l'Europe comprend de nombreuses mesures et initiatives en vue de devenir le premier continent neutre pour le climat d'ici 2050 et de réduire d'au moins 55 % les émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990.

Principaux objectifs du pacte vert pour l'Europe :



- Que l'UE devienne neutre pour le climat d'ici 2025 ;
- Protéger la vie humaine, les animaux et les plantes en réduisant la pollution ;
- Aider les entreprises à devenir des acteurs de premier plan au niveau mondial dans le domaine des produits et des technologies propres ;
- Contribuer à assurer une transition juste et inclusive.

Parmi les initiatives comprises dans le pacte vert européen :

- Ajustement à l'objectif 55, La Loi européenne sur le climat ;
- Stratégie de l'UE pour l'adaptation au changement climatique ;
- Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- Stratégie "De la ferme à l'assiette" ;
- Plan d'action en faveur de l'économie circulaire, Stratégie pour les forêts et contre la déforestation.

Des enjeux de recherche, de mobilisation citoyenne et de développement des compétences :

En vue de parvenir aux objectifs du pacte vert européen, divers instruments encourageant et soutenant la mobilisation citoyenne sont créés au niveau européen. C'est le cas du "pacte européen pour le climat" (European climate Act), lancé par la Commission européenne, qui a pour objet de devenir un espace dynamique afin de partager des informations, débattre et agir face à la crise climatique. Il vise également à prolonger la croissance et la consolidation d'un mouvement européen en faveur du climat.

Le pacte européen pour le climat est une plateforme permettant de créer un terrain propice pour des initiatives, des réseaux et des mouvements favorisant l'action pour le climat en Europe.

Le pacte européen pour le climat donne l'occasion aux citoyens, aux communautés et aux organisations de participer à l'action pour le climat dans toute l'Europe [1] :

- En s'informant sur les enjeux liés au changement climatique ;
- En élaborant et en mettant en œuvre des solutions ;
- En se mettant en relation avec d'autres pour multiplier les effets de ces solutions.



Les individus, les entreprises et les organisations de la société civile peuvent promouvoir les actions en faveur du climat portées au niveau local. Outre des actions individuelles et collectives, la plateforme met en avant un réseau d'ambassadeurs du pacte européen ainsi qu'une plateforme de valorisation des initiatives mises en place.

Les initiatives portées dans le cadre du pacte européen pour le climat doivent être publiques et sans freins à l'emploi. Elles sont destinées à atteindre au moins 10 personnes et peuvent être enregistrées sur le site internet du pacte européen. Elles doivent être écrites en anglais et déposées au moins 3 semaines avant le début de l'événement.

Les mobilisations citoyennes en faveur du climat sont également encouragées et soutenues par divers programmes de l'UE :

→ **Horizon Europe**

"Horizon Europe" est le programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation (R&I) pour la période 2021-2027. Il s'agit du principal programme de financement de l'UE pour la recherche et l'innovation, avec un budget de 95,5 milliards d'euros. Il constitue le prolongement de l'ancien programme "Horizon 2020" de l'UE. C'est une contribution concrète à la réalisation des objectifs politiques de l'UE et des objectifs de développement durable des Nations Unies. Ce programme stimule la compétitivité et la croissance de l'UE.

[1]Source : https://climate-pact.europa.eu/about/about-pact_fr

“Horizon Europe” est structuré autour de 3 piliers :

- 1er pilier : Sciences d'excellence;
- 2ème pilier : Défis mondiaux et compétitivité industrielle européenne;
- 3ème pilier : Europe plus innovante.

Le deuxième pilier d'Horizon Europe comprend 6 clusters, parmi lesquels le Cluster 5 “Climat, énergie et mobilité” et le Cluster 6 “Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement”. Il comprend également les missions de l'UE, lancées depuis septembre 2021.

Les 5 missions de l'UE sont une nouveauté du programme Horizon Europe, elles sont conçues pour répondre aux préoccupations des citoyens et démontrer comment l'UE peut y répondre. Elles sont dominées par des outils de progression vers la transition écologique : adaptation au changement climatique, lutte contre le cancer, protection des océans, villes intelligentes et neutres sur le plan climatique, santé des sols et alimentation.

Les missions de l'UE sont ancrées dans la recherche mais devraient regrouper toutes les parties prenantes (y compris au niveau local et national). L'engagement des citoyens est une caractéristique essentielle de cette initiative. Pour établir des synergies entre les missions Horizon Europe et le Corps européen de solidarité, un abondement budgétaire de 16,4 M€ décidé en 2023 contribue à mobiliser davantage les jeunes citoyens et espère participer à un changement systémique grâce aux jeunes de l'UE et aux pays associés qui soutiennent les objectifs des missions au sein des activités de volontariat.

→ DEAR : Development Education and Awareness Raising Programme

Le programme d'éducation et de sensibilisation au développement (DEAR) de l'Union européenne soutient des projets qui engagent les européens dans des questions mondiales de développement social, économique et environnemental. Au travers de projets internationaux, le programme promeut les objectifs de développement durable (ODD).

Le programme DEAR travaille avec des organisations de la société civile et des autorités locales afin de promouvoir la justice mondiale, les droits humains, le développement durable et la participation démocratique.

Les appels à projets du programme DEAR permettent à des consortiums d'organisations de la société civile et de collectivités territoriales d'au moins 4 pays de bénéficier de financements pour des projets avec un budget de 3 à 10 millions d'euros. Le dernier appel à projet a eu lieu le 7 septembre 2022.

De plus, le DEAR produit de nombreuses ressources éducatives, issues notamment des projets lauréats du programme. Elles présentent des méthodologies variées pour aborder le changement climatique et d'autres thématiques globales, ainsi que les résultats de nombreuses réunions organisées entre structures actives dans le programme. Elles sont disponibles en ligne, libres d'accès.

Exemple de projet financé dans le cadre du programme DEAR : "GEAR UP" :

La région Hauts-de-France participe au consortium GEAR UP, porté par la Région Marche (Italie) en vue de développer l'éducation à la citoyenneté et l'engagement des jeunes vers des objectifs de développement durable.

Plus précisément, le projet vise à renforcer l'engagement des jeunes (15-30 ans) en matière de transition écologique et climatique en facilitant des rencontres avec des collectifs de jeunes, des collectivités, des associations et de nombreux acteurs mobilisés pour la jeunesse et la préservation de l'environnement de la région.

Éducation au climat et cadre européen des compétences en matière de durabilité :

L'UE encourage le secteur de l'éducation et de la formation à prendre des mesures pour contribuer à la transition écologique et renforcer les compétences de tous les apprenants en matière de durabilité. Diverses initiatives, créées autour des objectifs définis par le pacte vert, permettent de s'intéresser à l'éducation à l'environnement et au développement durable. Elles permettent notamment de soutenir l'apprentissage développé au cours des projets financés dans le cadre de divers programmes européens.

Parmi les initiatives portées par la Commission européenne dans ce domaine, on retrouve notamment : la communauté "Éducation pour le climat" et "le nouveau cadre européen de compétences en matière de durabilité environnementale".

→ La coalition « Éducation pour le climat »

Il s'agit d'une communauté grandissante d'apprenants et d'enseignants actifs dans le domaine du changement climatique et de la durabilité. Cette communauté participative soutient l'apprentissage en lien avec la transition écologique et le développement durable. Elle s'inscrit dans la priorité "Éducation verte", un des 5 domaines prioritaires de collaboration de l'Espace européen de l'éducation.

De nombreuses ressources pédagogiques sont consultables sur le site de l'Éducation pour le climat. Il est aussi possible de participer activement à la constitution de réseaux d'acteurs en lien avec l'Éducation verte. Des groupes nationaux permettent également à toutes les personnes intéressées par les activités et les questions liées à l'éducation au climat de se rencontrer et de collaborer autour d'actions locales.

Enfin, la coalition offre également un espace de dialogue et de rencontre autour du cadre européen des compétences en matière de durabilité.

→ Le nouveau cadre européen de compétences en matière de durabilité environnementale "GreenComp"

Il s'agit d'un cadre de référence pour les connaissances, aptitudes et attitudes en matière de durabilité. Il constitue l'une des actions politiques définies dans le cadre du pacte vert européen et se donne pour objectif de promouvoir l'apprentissage de la durabilité environnementale dans l'UE.

L'ambition de GreenComp est de mettre en lumière les compétences nécessaires à la transition écologique pour soutenir la mise en place de formations inclusives de qualité sur le changement climatique, la biodiversité et la durabilité, ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie.

GreenComp identifie 12 compétences en matière de durabilité permettant de soutenir les programmes éducatifs dans le développement de connaissances, de savoir-être et de savoir-faire. Ces 12 compétences sont organisées en 4 domaines :

- Incarner les valeurs de la durabilité, et les compétences correspondantes :
 - Accorder de la valeur à la durabilité ;
 - Encourager l'équité ;
 - Promouvoir la nature.
- S'ouvrir à la complexité dans la durabilité, et les compétences correspondantes :
 - Pensée systémique ;
 - Pensée critique ;
 - Cadrage des problèmes.
- Envisager un avenir durable, et les compétences correspondantes :
 - Littératie des futurs ;
 - Adaptabilité ;
 - Pensée exploratoire.
- Agir pour la durabilité, et les compétences correspondantes :
 - Agentivité politique ;
 - Action collective ;
 - Initiative individuelle.

Centre de ressources SALTO Green :

En lien spécifiquement avec les programmes Erasmus+ et CES, le centre de ressources SALTO Green sur la transition écologique a été créé en 2023. Il est hébergé par l'Agence Erasmus+ France / Education et Formation (Bordeaux) et publie divers recueils de projets en lien avec la thématique, notamment la "Collection of Green Projects for Erasmus+ and European Solidarity Corps" de 2023, disponible en ligne.

Le centre européen de ressources SALTO (Support, Advanced Learning and Training Opportunities) sur la transition écologique a pour mission d'accompagner les agences européennes Erasmus+ et Corps Européen de Solidarité (CES) dans la mise en œuvre de la priorité stratégique « environnement et lutte contre le réchauffement climatique », et de contribuer à l'amélioration de la qualité et l'impact des programmes à un niveau systémique.

Une équipe de quatre personnes est chargée de l'animation du dispositif, et d'un réseau de 55 collaborateurs européens (points de contact et points relais dans chaque agence nationale).

Elle a pour mission de :

- Sensibiliser, former et outiller les agences nationales et leurs écosystèmes pour analyser et évaluer la qualité et l'impact des projets et des activités d'Erasmus+ en mettant l'accent sur la lutte contre le changement climatique ;
- Créer une communauté de pratiques ayant vocation à s'élargir ;
- Développer une capacité de mesure et d'analyse des évolutions ;
- Améliorer la qualité et les retombées des projets et des activités d'Erasmus+, en mettant l'accent sur la durabilité et la lutte contre le changement climatique ;
- Contribuer à optimiser la mise en œuvre, le contrôle et le suivi de la priorité tels qu'ils sont définis dans les programmes Erasmus+ et du Corps européen de solidarité.

Un site public a été développé en 2024 avec des exemples de projets inspirants, des ressources et des guides, ainsi que des interviews et vidéos de bénéficiaires expérimentés.

4 • La mobilisation de la jeunesse et le volontariat environnemental : agir avec les volontaires, pourquoi ? comment ?

Mobilisation de la jeunesse pour le climat :

La mobilisation de la jeunesse pour le climat grandit en Europe et se manifeste dans des actions diverses afin que les gouvernements s'emparent des sujets environnementaux et respectent leurs engagements, pris notamment dans le cadre de l'Accord de Paris. Porte-drapeau du combat des jeunes pour le climat, la militante suédoise Greta Thunberg lance le mouvement « Fridays for Future » (ou "Schoolstrike for climate") en 2018, suivi par des centaines de milliers de collégiens et de lycéens dans le monde. De plus en plus de jeunes participent aux marches pour le climat, défendant une cause qui préoccupe une grande partie de la population de l'UE. Selon l'Eurobaromètre de juillet 2023 sur le changement climatique, une grande majorité des Européens se sent concernée par la problématique et appelle les gouvernements et l'UE à mettre en place plus de mesures environnementales.

Eco-anxiété :

La mobilisation de la jeunesse autour de l'action en faveur du climat est également motivée par le sentiment d'urgence mais aussi d'impuissance face aux enjeux environnementaux actuels. Ainsi, les défis liés au dérèglement climatique, à la menace de la biodiversité, à l'expansion des déchets non recyclables ou de pollution des sols et de l'air causent une éco-anxiété grandissante chez de nombreuses et nombreux jeunes en Europe.

Pour en savoir plus sur l'éco-anxiété : "L'« éco-anxiété » vue par les jeunes activistes du mouvement climat" est une publication de l'Institut National pour la Jeunesse et l'Éducation populaire (INJEP) de 2023 autour de la thématique, avec de nombreuses informations concernant la définition du terme, son emploi ainsi qu'une analyse réalisée auprès de 52 activistes issus de 12 collectifs répartis dans 17 villes françaises.

Projets et programmes pour s'engager :

Outre la participation militante aux marches pour le climat et aux diverses manifestations organisées partout en Europe, il existe de nombreuses possibilités d'engagement pour les jeunes au sein d'organisations et de programmes proposant des projets en lien avec la transition écologique. Divers programmes de mobilité et de volontariat permettent notamment aux jeunes de s'engager dans ces thématiques.

Exemples de formes d'engagement des jeunes pour le climat :



Les missions de Service Civique :

La thématique "Environnement" est un des 10 domaines d'action du Service Civique.

Il y a eu 452 missions de service civique à l'international autour de la thématique environnement entre 2019 et 2022. Cela représente en moyenne 10 % des missions de service civique à l'international [2].



Le volontariat de solidarité internationale (VSI) :

Le volontariat de solidarité internationale (VSI) est un dispositif soutenu par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui a pour objet « l'accomplissement d'une mission d'intérêt général à l'étranger dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire ».

403 missions de VSI étaient directement en lien avec l'environnement entre 2019 et 2022. Cela représente en moyenne 6 % des missions de VSI [3].



Les chantiers internationaux :

De nombreuses structures proposent à des groupes de jeunes de participer à des chantiers internationaux, notamment pendant l'été, sur des thématiques telles que la construction ou la restauration du patrimoine, mais également dans les domaines culturels, artistiques, éducatifs et, de plus en plus, en lien avec la transition écologique.

[2] [3] Source : France volontaire



L'Académie du Climat, portée par la Ville de Paris :

Diverses propositions de structures, de projets et de programmes permettant aux jeunes de devenir des éco-volontaires sont proposées par l'Académie du Climat. Notamment, la communauté des volontaires du climat propose de s'engager face à l'urgence climatique.



S'engager dans des collectifs pour le climat :

De nombreuses ONG environnementales, mouvements écologistes ou collectifs d'activistes portant des actions pour la transition écologique permettent aux jeunes de s'engager dans ces thématiques (Youth for Climate, Alternatiba, membres du réseau Action Climat France...).



Les actions du programme Erasmus+ Jeunesse et Sport :

De nombreuses possibilités, souvent complémentaires avec celles du programme du CES, sont offertes aux structures pour mettre en place des projets en lien avec l'environnement, une des thématiques prioritaires du programme Erasmus+ Jeunesse et Sport (échanges de jeunes, mobilités de travailleurs de jeunesse, projets de participation des jeunes, projets KA2...).



Autres actions du programme du CES :

Outre le volontariat individuel, d'autres actions du CES peuvent permettre aux jeunes de s'engager dans des projets en lien avec la transition écologique : les projets de solidarité, le volontariat en équipe ou encore le volontariat humanitaire. Les bénéficiaires peuvent s'engager dans diverses actions du CES pour une durée totale maximale cumulée de 12 mois.

[2] [3] Source : France volontaire



Brevet Premiers Secours de la planète :

Cette formation en e-learning est un outil au service la transition écologique qui est proposée par l’Institut de l’engagement et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

Elle permet aux volontaires en Service Civique et CES d’acquérir de nouvelles compétences, de se tester et d’apprendre à agir dans des situations de la vie quotidienne en groupe ou individuellement. Le brevet peut être obtenu pendant le volontariat ou la fin du volontariat.

Elle est composée de 3 modules :

- Comprendre le fonctionnement général des écosystèmes et du climat ;
- Reconnaître l’urgence de la situation et la responsabilité humaine ;
- Mettre en œuvre des actions concrètes pour protéger l’environnement.

La formation est en français mais avec des contenus faciles d'accès : capsules vidéos, quiz, auto-évaluation...

Vous êtes tuteur, tutrice ou volontaire ? Vous pouvez vous inscrire grâce au lien suivant : [inscriptions au Brevet.](#)

5 • Pratiques éco-responsables pour les projets de volontariat



Les voyages vert dans le programme du Corps européen de solidarité :

Les « voyages verts » sont définis comme les déplacements qui utilisent des moyens de transport à faible émission pour la majeure partie du trajet, tels que le bus, le train, le covoiturage et le vélo.

La mobilité d'un jeune est considérée comme "voyage vert" lorsque plus de la moitié (+50%) du voyage Aller/Retour est effectuée en transports moins polluants (bus, train, covoiturage et vélo). Avec l'utilisation de "voyage vert", les volontaires peuvent bénéficier jusqu'à 6 jours de voyage au lieu de 2 jours en forfait "classique".

Si les règles de financement standard (basées sur les coûts unitaires par forfait voyage par tranche kilométrique) ne permettent pas de couvrir au moins 70% des frais de voyage des participants, il est possible de demander des "frais de voyage élevés".

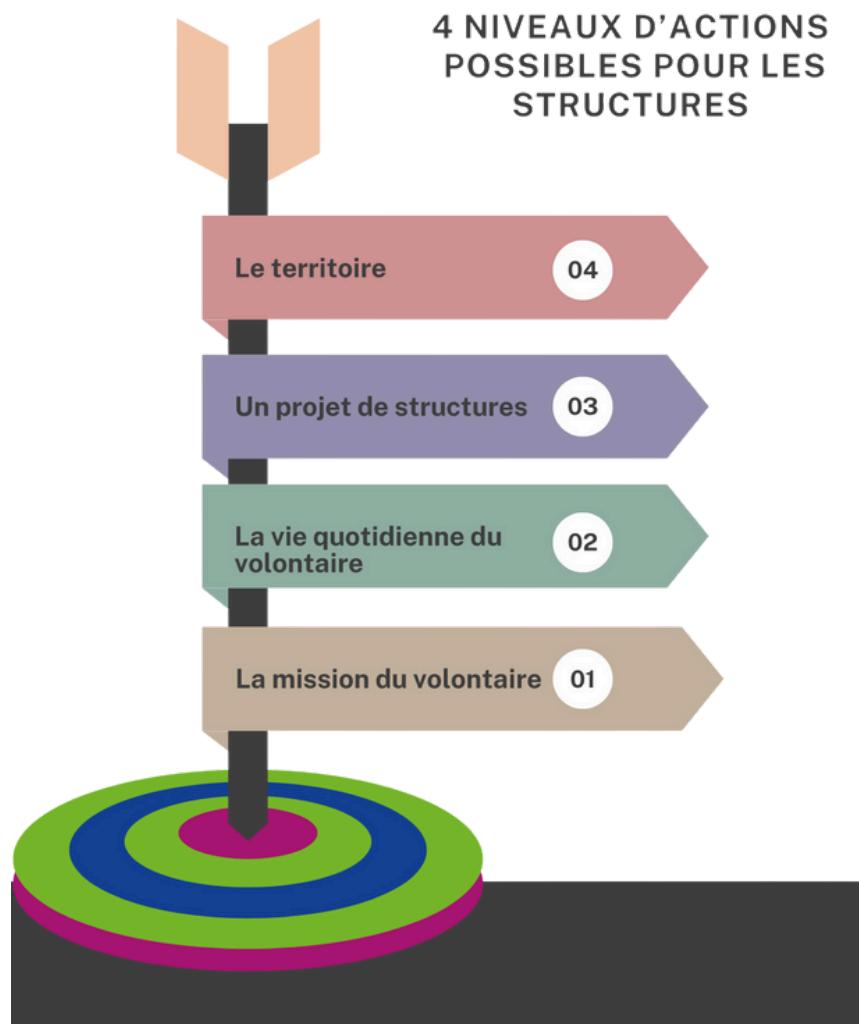
Les "frais de voyage élevés" peuvent être demandés en coûts exceptionnels au moment de la demande de financement ou alors par une demande de pot de réserve après le dépôt. S'ils sont acceptés, les frais de voyage seront comptabilisés en coûts réels et remplaceront la subvention standard (forfait) aidant à couvrir les frais de voyage.

Les "frais de voyage élevés" sont pris en charges à hauteur de 80% des coûts éligibles (soit 80% des frais réellement engagés du transport Aller/Retour).

Verdir ses projets de volontariat :

On repère 4 niveaux d'engagement possibles pour les structures du CES (voir l'illustration des 4 niveaux). Ils peuvent être analysés au travers du triptyque "Réduire", "Efficacité" et "Substituer".

Réduire : questionner les besoins ;
Efficacité : optimiser les usages ;
Substituer : changer de source d'énergie.



Niveau 1 : Le choix de la mission des volontaires

Certaines missions ont un lien direct avec le développement durable ou l'environnement et permettent aux volontaires de s'investir directement vers la transition écologique. Tout au long de leur mission, les volontaires pourront observer, se former et accompagner des professionnels ou bénévoles travaillant dans ce sens. Exemples de missions :

- Médiation auprès des publics (scolaires, à handicaps, visiteurs) en visite (parcs naturels, jardins et parcs, sites du conservatoire du littoral, zones naturelles de préservation, conservatoires botaniques...);

- Création et promotion d'outils et d'animations destinés à sensibiliser aux enjeux de la protection de la nature ;
- Valorisation, animation des espaces naturels : contribution à la préservation de la biodiversité et des paysages, participation à la mise en place d'outils et d'animations pédagogiques à destination du public ;
- Collecte et diffusion de la connaissance : observation de la faune et de la flore, observation sur le terrain, inventaire, réalisation d'atlas, etc.

Pour les missions d'animation et d'éducation à l'environnement et au développement durable, il est essentiel d'accompagner les volontaires dans la méthodologie d'animation. En fin de ce livret, vous trouverez les éléments essentiels pour planifier, mettre en œuvre et évaluer les animations des volontaires.



Les bonnes pratiques de Catfarm Education :

Catfarm Education est un programme éducatif proposé par la communauté durable de Catfarm, au sud de la France. Cette communauté expérimentale offre un environnement propice à l'apprentissage des pratiques durables à travers des projets communautaires et éducatifs. Dans le cadre du CES, plusieurs activités sont proposées aux volontaires. L'association intègre des sessions de sensibilisation et de formation aux pratiques écologiques et aux défis environnementaux. Ces activités sont toutes en lien avec le développement durable, voici quelques exemples :

Activité long terme : Penser le Futur

1: Précieux plastiques et innovations !

Les volontaires participent à la collecte, tri et transformation de plastique, avec des techniques comme la production de filament pour imprimantes 3D et la création de briques de construction ou bijoux. Des événements éducatifs sont également organisés pour sensibiliser la communauté locale à l'impact du plastique et aux pratiques de recyclage. Les participants acquièrent des compétences en impression 3D, en chimie du plastique et en recyclage tout en collaborant avec la population locale.

2. Créer la dynamique du changement

Cette mission propose des débats, apprentissages, et projets autour des défis futurs, avec une attention particulière aux pratiques durables de consommation et production. Les jeunes organisent des animations d'intégration, participent à une tournée des écolieux français, et mènent des actions de dissémination. L'accent est mis sur l'action sociale, le renforcement des liens communautaires, et la promotion de l'autonomie et de l'initiative.

3. Jardins et développement durable

Les participants apprennent le jardinage en permaculture, aident à la maintenance du potager et des jardins partagés, et introduisent des pratiques comme les ruches et les haies comestibles. Ils créent leurs propres parcelles, animent des activités communautaires, et sensibilisent aux pratiques agricoles durables.

4. Aider les cycles naturels

Cette mission implique les jeunes dans des projets visant à enrichir la biodiversité dans des zones naturelles ou communautaires. Ils conçoivent et entretiennent des zones protégées, participent à l'aménagement de parcelles vertes communales, et proposent des actions de sensibilisation pour la protection de la faune et de la flore locales.

Pour d'autres structures dont l'environnement n'est pas le cœur de métier, il est possible de verdier les missions déjà en place. Pour cela, il est possible de regarder la journée type d'une mission de volontariat et d'essayer d'identifier les actions ou le matériel le plus écologique, il est possible de former les volontaires dans les thématiques environnementales ;

NB : Si les missions communiquées aux volontaires évoluent, il est important d'en informer les structures partenaires et de le formaliser dans le détail des missions et dans le contrat d'activité, des temps dédiés au compostage, au tri des déchets et aux diverses actions éco-responsables peuvent être intégrés directement dans le planning des volontaires. De même, il est recommandé d'intégrer les compétences vertes dans le processus de reconnaissance et de valorisation des compétences des volontaires.

Il peut être utile de se référer au cadre de référence "GreenComp" lors de ce processus.

Niveau 2 : La transition dans le quotidien des volontaires

Il est aussi possible d'agir directement au niveau de la vie quotidienne des volontaires. Les habitudes de vie des volontaires vont être modifiées pendant leur période de vie en France et c'est le bon moment pour introduire des gestes en lien avec la transition écologique. Dès la phase d'entretien, il est possible d'aborder ce thème avec les candidats, en essayant de repérer le niveau d'information et d'engagement des potentiels volontaires dans ces thématiques. Les conditions de vie des volontaires et les possibilités d'actions des volontaires varient en fonction des projets et des lieux d'hébergement. Il est cependant possible de les accompagner dans la découverte de régimes alimentaires végétarien ou vegan, en leur fournissant des guides ou des cours de cuisine avec des recettes appétissantes et peu onéreuses. Les volontaires peuvent avoir besoin d'être informé.es sur les règles de tri et de compostage de votre ville. Il est également recommandé d'ajouter dans le guide d'accueil les adresses des marchés locaux, des magasins de seconde main et d'autres bons plans disponibles proches de chez eux.

Les transports pour venir en France ainsi que ceux pour se rendre sur le lieu de mission peuvent être également un levier d'action. Dans la mesure du possible, les volontaires peuvent être encouragé.es à utiliser des mobilités douces et la structure peut donner des moyens financiers et matériels pour cet effet (mise à disposition et entretien d'un vélo, soutien dans la planification des voyages,...).

Dans le cadre de la préparation au départ, il est également possible d'aborder l'ensemble de ces points et d'inciter les mobilités douces en réfléchissant à l'itinéraire le plus intéressant et en fournissant un livret d'activité pour la durée du trajet.

Enfin, inviter les volontaires à réaliser un bilan carbone et à s'intéresser aux diverses actions possibles pour réduire son empreinte carbone peut être intéressant.



Les bonnes pratiques de l'association Embracing the world :

Embracing the World France (ETW-France) est une ONG qui promeut des pratiques durables et inclusives depuis son siège à La Ferme du Plessis, à Pontgouin. Leur approche de la transition écologique est intégrée dans la vie quotidienne des volontaires, offrant un cadre pour adopter et expérimenter des pratiques respectueuses de l'environnement dans leur quotidien.

L'association permet aux volontaires d'expérimenter un mode de vie plus durable dans plusieurs domaines :

- **Alimentation et Agriculture** : À La Ferme du Plessis, plus de la moitié des légumes consommés par les volontaires sont cultivés sur place en collaboration avec des maraîchers. Ce choix soutient non seulement une alimentation végétarienne, incitant à réfléchir sur les impacts de l'alimentation, mais offre aussi des opportunités d'apprentissage en agriculture biologique et en jardinage. Des cours et des guides sont fournis pour introduire les volontaires à une alimentation durable et végétarienne, favorisant une sensibilisation continue à l'agriculture responsable et à la réduction de l'empreinte carbone alimentaire.
- **Construction écologique** : Les volontaires participent à des stages réguliers en éco-construction, apprenant des techniques comme la construction à la chaux. Ces activités permettent de découvrir des méthodes de construction durable, d'économiser de l'énergie, de l'eau et d'adopter des pratiques comme l'utilisation de toilettes sèches. Ce modèle d'habitat écologique inspire les volontaires à envisager des choix de vie plus respectueux de l'environnement.
- **Mobilité durable** : ETW-France encourage l'utilisation de transports écologiques. Une navette est mise à disposition pour les trajets vers la gare, et des vélos sont fournis pour les déplacements locaux. Cette logistique facilite l'adoption de mobilités douces et permet aux volontaires de minimiser leur impact environnemental. L'association soutient également la planification de voyages écoresponsables et propose des moyens financiers et matériels pour favoriser ces pratiques.
- **Gestion des déchets et consommation** : Des informations sur le tri des déchets et le compostage sont fournies aux volontaires, avec des pratiques exemplaires appliquées sur le site. Les guides d'accueil incluent les adresses de marchés locaux et de magasins de seconde main, aidant les volontaires à intégrer des habitudes de consommation durable.

Niveau 3 : Les activités de la structure

L'attention se tourne maintenant vers les activités de la structure elle-même, en questionnant si ses pratiques intègrent une dimension de transition écologique. Outre les actions directement menées par la structure, des actions plus informelles peuvent être mises en place. Une attention particulière peut être portée pour verdier les rencontres et les événements organisés ainsi que les actions quotidiennes de la structure, tels que les repas partagés ou la "semaine sans déchets".

Il est également possible d'intégrer des formations sur les thématiques environnementales afin de sensibiliser ses collègues et de créer une synergie d'équipe. De nombreuses formations en ligne sont disponibles sur le [site de l'ADEME](#).

Parmi les actions concrètes, il est essentiel d'initier des discussions internes sur les enjeux de la transition écologique et d'intégrer cette dimension dans les objectifs de l'association. Par exemple, cela peut se traduire par l'adoption de pratiques culinaires privilégiant les produits locaux pour une association de réinsertion, ou le choix de prestataires engagés dans la transition écologique pour l'organisation d'un festival de musique.

Exemples d'actions possibles :

- Intégrer dans chaque méthodologie de projet une partie sur l'impact écologique ;
- Collaborer avec dès la genèse d'un projet avec des acteurs locaux spécialistes de la transition pour intégrer, penser et limiter son impact ;
- Quantifier et observer l'évolution des consommations : évolution de la consommation d'eau, d'électricité, de papiers etc... ;
- Créer une synergie d'équipe autour de challenges éco-responsables : "Mapetite planète", "CO2 challenge", "lundi vert" ;
- Réduire les déplacements ou favoriser les transports verts ;
- Travailler sur la réduction des déchets, leur tri et le compostage ;
- Cartographier l'ensemble des acteurs en lien avec la transition de son territoire.

Il est important de valoriser et de communiquer autour des nombreuses actions déjà mises en place au sein des structures. Les volontaires intéressés par cette thématique pourraient jouer un rôle important lors de cette phase.



Les bonnes pratiques de la Fondation Tour du Valat :

La Fondation Tour du Valat est un institut de recherche en Camargue. Elle met en œuvre des pratiques exemplaires pour intégrer la transition écologique dans ses activités quotidiennes et évènements, renforçant ainsi son engagement envers la conservation des zones humides méditerranéennes.

La structure met en place plusieurs pratiques écologiques dans ses activités :

- Méthodologies écologiques : dans chaque projet de recherche, la Tour du Valat inclut des considérations écologiques pour minimiser son impact environnemental. Par exemple, les méthodes utilisées pour la gestion des zones humides intègrent des pratiques de conservation qui réduisent la perturbation des écosystèmes locaux.
- Partenariats locaux : elle collabore dès la conception de projets avec des acteurs locaux spécialisés dans la transition écologique, tels que des associations environnementales et des experts en gestion durable des ressources naturelles. Cette coopération aide à penser et à limiter l'impact écologique dès le début des projets.
- Quantification des consommations : l'institut surveille ses consommations d'eau, d'électricité, et de ressources dont le papier, observant et rapportant régulièrement les évolutions afin de faire perdurer la réduction de leur empreinte écologique.
- Challenges éco-responsables : La Tour du Valat organise des défis internes pour encourager des pratiques écologiques au sein de l'équipe. Des initiatives comme la "Semaine sans déchets" et des programmes de réduction du CO₂ favorisent une synergie d'équipe autour de la durabilité.
- Réduction des déplacements : les chercheurs et volontaires sont encouragés à réduire les déplacements en favorisant les transports verts, comme le covoiturage ou l'utilisation de vélos, pour se rendre sur les sites de recherche et dans leurs déplacements quotidiens.
- Gestion des déchets : la structure met en place des systèmes efficaces de tri des déchets et de compostage. Les restes organiques des repas sont systématiquement compostés, et les déchets recyclables sont soigneusement triés pour minimiser l'enfouissement.

- Communication et sensibilisation : La Tour du Valat valorise et communique largement autour de ses actions écologiques. Elle partage ses pratiques et résultats lors de séminaires, ateliers, et sur ses plateformes en ligne, encourageant ainsi la diffusion des bonnes pratiques auprès de ses partenaires et du public.
- Événements verts : Lors de l'organisation d'événements comme des conférences ou des ateliers de formation, la Tour du Valat privilégie des repas à base de produits locaux. Les événements sont conçus pour être écologiquement responsables, avec l'utilisation de matériaux réutilisables ou recyclables. Les participants sont encouragés à utiliser des transports écologiques pour y assister.

Niveau 4 : Collaborations dans l'écosystème territorial pour la transition écologique

Les activités de la structure se déroulent sur son territoire. Réaliser une cartographie des acteurs de la transition écologique permet d'identifier de nouvelles expertises mobilisables pour des projets. La mise en place de partenariats locaux avec des organisations spécialisées permettra d'avoir de nouvelles inspirations pour des projets verts, de bénéficier de conseils pour verdier les actions menées au quotidien, et de proposer aux volontaires de s'engager en tant que bénévoles dans ces structures.

De plus, en communiquant sur les possibilités offertes par le programme du CES au niveau local, il sera possible d'intégrer des structures travaillant sur la transition écologique dans la communauté CES, afin d'agir encore davantage sur les niveaux 1, 2 et 3 cités précédemment.



Les bonnes pratiques de l'association Ballade :

Ballade, association basée à Strasbourg, démontre comment une organisation axée sur l'inclusion sociale par la musique peut contribuer à la transition écologique au travers de collaborations locales innovantes. Ballade établit des partenariats avec des organisations locales engagées dans la transition écologique. Ces collaborations permettent d'enrichir son approche et d'intégrer des pratiques durables dans ses activités.

Exemples de Collaborations :

- ImpactFrance : Ballade participe à des initiatives locales soutenues par ImpactFrance, en mettant en œuvre des pratiques zéro carbone pour ses événements musicaux. Cela inclut l'utilisation d'instruments acoustiques, des déplacements à vélo ou en tramway pour les déplacements locaux, et la prise en compte de l'empreinte carbone pour les voyages internationaux.
- Partenariats avec des Structures Vertes : En collaborant avec des structures locales impliquées dans la distribution en vrac, le compostage, et la réduction des déchets, Ballade contribue activement à la promotion de modes de vie durables au sein de la communauté strasbourgeoise.

6 • Conclusion : pour aller plus loin



Ce livret dédié à la transition écologique au sein du CES offre une introduction aux pratiques éco-responsables et à l'intégration de la dimension environnementale dans les projets de volontariat. Cependant, cette ressource ne représente qu'un point de départ dans la quête d'un engagement plus profond en faveur de l'environnement. Voici quelques pistes à explorer pour poursuivre cette démarche :

Exploration d'œuvres littéraires :

De nombreuses œuvres littéraires permettent d'aller plus loin sur la thématique, tels que Silent Spring de Rachel Carson, L'Homme qui plantait des arbres de Jean Giono, Ecotopia de Ernest Callenbach. Les œuvres littéraires permettent d'illustrer le lien qui unit l'humain et la nature ainsi que d'offrir une multitude de récits pouvant inspirer la mise en action.

Visionnage de documentaires engagés :

Les documentaires engagés offrent des témoignages sur les problématiques environnementales et les actions entreprises pour y remédier. Des films tels que "Une Vérité qui Dérange" d'Al Gore ou "Demain" de Cyril Dion et Mélanie Laurent présentent des solutions prometteuses pour un avenir durable.

Action locale et engagement citoyen :

L'engagement dans des actions locales et des initiatives citoyennes est essentiel pour contribuer à la protection de l'environnement. Des opérations de nettoyage, des projets de reforestation, ou des campagnes de sensibilisation peuvent être menées pour promouvoir la durabilité et la préservation de la nature.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement des volontaires dans des missions d'animation en lien avec la transition écologique et l'éducation à l'environnement :

- Connaître les attentes précises des volontaires au niveau de la mission et de la thématique, dès la phase de recrutement des participants (Intérêts pour la thématique ? Souhait d'apprendre sur un sujet précis ou sur des sujets divers ? Envie d'acquérir/approfondir des connaissances théoriques ou aborder de manière pratique ces thématiques ou les 2 ? Intérêt pour la création ? Pour l'animation ? Travail de manière indépendante ou avec d'autres volontaires ? Travail avec un groupe-cible en particulier ?)
- Connaître, de manière précise, si des publics/acteurs du territoire pourraient être réellement intéressés par des interventions dans cette thématique (Combien de participants pourraient être intéressés ? Profil des participants ? Réseau d'acteurs locaux tels que des établissements scolaires ou associations locales qui pourraient être intéressés par les ateliers ?)
- Accompagner les volontaires dans la communication avec les structures/publics pour la mise en place des ateliers (calendrier prévisionnel pour la réalisation d'ateliers, contact privilégié...);
- Proposer d'aborder d'autres thématiques qui intéressent les volontaires et qui pourraient être mises en lien avec la transition écologique (par exemple, environnement et institutions de l'Union européenne, transitions numérique et écologique, développement durable et animation...);
- Proposer un cadre d'action clair pour la mise en place des ateliers (préparation, mise en oeuvre, évaluation...);
- Avoir à disposition des moyens de se former sur les thématiques en lien avec la transition écologique (bibliothèque, Drive partagé, padlet avec des ressources de formation et d'apports théoriques, organisations spécialisées, guides...);
- Varier le type d'actions en proposant, en plus des animations, de participer à d'autres événements en lien avec la thématique (journée mondiale de l'eau, travail sur les ODD, sensibilisation par des parcours à vélo, actions sur les réseaux sociaux...);
- Recenser les attentes des groupes cibles et des structures qui ont été identifiées au sein du territoire ;
- Établir des objectifs clairs, réalistes et adaptés aux attentes de chaque groupe-cible ;

- Une fois les objectifs spécifiés, accompagner les volontaires dans le travail de recensement d'outils/méthodes qui seraient adaptées pour atteindre ces objectifs (il est important de ne pas laisser seul.es les volontaires car il y a une grande quantité d'outils disponibles) ;
- Une fois les outils/méthodes choisis, adapter le contenu puis élaborer le déroulé de l'activité, animation qui pourrait être testée au sein de l'organisation ou avec d'autres volontaires (les outils doivent être en lien avec les attentes et souhaits des volontaires et des groupes cibles...) ;
- Demander systématiquement une évaluation de chaque animation et compiler les retours des participant.es, en veillant à identifier préalablement les données qui seraient réellement utilisées par la suite (ce qui a fonctionné, pistes d'amélioration, nombre de participants, profil...) ;
- À l'aide des résultats recueillis, adapter le contenu des futures animations ;
- Si possible, mettre en place une évaluation de l'impact, et pas seulement des résultats, afin de s'assurer des évolutions en lien avec la thématique au niveau des publics cibles (entretiens avec les participants/encadrants/professeurs des semaines/mois après les ateliers...).

7 • Annexes



Définitions :

- Justice climatique : La justice climatique fait référence à l'idée que les effets du changement climatique, ainsi que les mesures prises pour y faire face, doivent être équitables et justes pour toutes les personnes et les communautés, en particulier pour les plus vulnérables et les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre. Elle souligne la responsabilité collective de protéger l'environnement et de réduire les inégalités sociales et économiques liées au changement climatique.
- ADEME : L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public français chargé de promouvoir la transition écologique et énergétique. Son rôle principal est de soutenir les initiatives et les projets visant à réduire les impacts environnementaux et à favoriser l'efficacité énergétique en France.
- GIEC : Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est un organisme scientifique intergouvernemental créé par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en 1988. Le GIEC est chargé d'évaluer les connaissances scientifiques sur le changement climatique, ses impacts et les options d'atténuation et d'adaptation.
- Gaz à Effet de Serre : Gaz présents dans l'atmosphère qui contribuent au réchauffement climatique en absorbant et en retenant la chaleur, tels que le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), ou le protoxyde d'azote (N₂O).
- Durabilité : Capacité d'un système (économique, social, environnemental) à perdurer dans le temps en maintenant son équilibre et en répondant aux besoins des générations actuelles et futures.
- Sobriété : La sobriété est une combinaison de politiques publiques et d'engagements citoyen qui, collectivement, permettent de réduire notre demande en ressources naturelles et notre consommation d'énergie en éliminant le superflu, pour finalement réduire notre impact sur le climat et l'environnement.

- Développement Durable : Concept visant à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, en tenant compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux.
- Green travel : Un trajet est qualifié de vert si plus de 50% de la distance effectuée utilise des moyens de transport à faibles émissions, tels que le bus, le train, le covoiturage et le vélo.
- COP : La Conférence des Parties (COP) est la réunion annuelle des pays signataires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'objectif principal de la COP est de négocier et de prendre des décisions sur les mesures visant à lutter contre le changement climatique et à limiter ses effets. La COP est également le lieu où les pays signataires se réunissent pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris.
- GIEC : Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est un organisme scientifique intergouvernemental créé par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en 1988. Le GIEC est chargé d'évaluer les connaissances scientifiques sur le changement climatique, ses impacts et les options d'atténuation et d'adaptation.
- Accord de Paris : L' Accord de Paris est un accord international sur le changement climatique adopté lors de la COP21 en décembre 2015 à Paris. L'objectif principal de l'Accord de Paris est de limiter le réchauffement climatique mondial en dessous de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels, tout en poursuivant les efforts pour limiter la hausse à 1,5 degré Celsius. Il engage les pays signataires à prendre des mesures concrètes pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à renforcer leur résilience face aux impacts du changement climatique.
- ODD : Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont un ensemble de 17 objectifs mondiaux adoptés par les Nations Unies en 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Ces objectifs visent à éliminer la pauvreté, à protéger la planète et à garantir la prospérité pour tous, en abordant des défis mondiaux tels que le changement climatique, les inégalités sociales, la santé, l'éducation et la protection de l'environnement.
- Dérèglement Climatique : Variation à long-terme des conditions climatiques de la Terre, principalement causée par les activités humaines, telles que les émissions de gaz à effet de serre, et entraînant des phénomènes tels que le réchauffement global, les sécheresses, et les tempêtes extrêmes.

Outils :

Fresque du climat

La fresque du climat est une Association fondée en décembre 2018, portée par l'ambition de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux climatiques à travers son atelier pédagogique et collaboratif, adapté à tous les publics.

Animé par la communauté de fresqueurs et fresqueuses, l'atelier mise sur l'intelligence collective et permet de comprendre les causes et les conséquences des changements climatiques en 3h. L'outil repose sur un jeu de 42 cartes, traduites dans plus de 45 langues, dont le contenu est issu des rapports scientifiques du GIEC.

L'atelier est divisé en 3 phases :

- Réflexion : Cette première phase consiste à construire collectivement la fresque en reliant les 42 cartes selon des liens de cause et conséquences tels que présentés par le GIEC dans ses différents rapports.
- Créativité : Pour cette deuxième phase artistique, les participants et participantes s'approprient la fresque en laissant libre cours à leur imagination et lui donnent un titre.
- Débrief : La dernière phase consiste à échanger, avec bienveillance, sur ses émotions et ses positions permettant à chaque participant et participante d'exprimer son ressenti. Puis, de discuter des solutions individuelles et collectives à mettre en place pour lutter contre le changement climatique.

Thématique	Climat
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Permettre à chacun de s'approprier le défi de l'urgence climatique ; Reconstituer des liens de cause à effet des changements climatiques.
Durée	3H
Ressources	https://fresqueduclimat.org/

2 tonnes

2 tonnes équivalent CO2 ([pourquoi ce calcul ?](#) ) , c'est l'empreinte carbone moyenne par habitant que nous devrions atteindre en 2050, notamment pour respecter l'engagement de l'Accord de Paris.

Aujourd'hui, nous sommes à 10 tonnes en France en moyenne. Le défi à relever est donc considérable ! Des changements et une véritable transition sont nécessaires.

Mais il n'y a pas que le carbone dans la vie ! Et si cet ambitieux défi était l'opportunité de régler d'autres problématiques écologiques et sociales, de créer une société plus épanouie et plus juste ?

Facile à dire, mais comment faire ? Et quel rôle pouvons-nous jouer exactement ?

2tonnes, c'est l'atelier qui permet à chacun et chacune d'y apporter sa propre réponse !

En 3 heures vous allez tour à tour incarner des institutions, associations et vous même dans une activité de simulation. Tout au long de l'activité vous allez faire des choix et voir les conséquences directes en terme d'émission CO2. Cette activité à la fois individuelle et collective permet de visualiser des ordres de grandeurs d'émission de CO2.

Thématique	Changement Climatique
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">Responsabiliser (et non culpabiliser) les individus et leur faire prendre conscience de leur pouvoir d'action ;Donner envie d'agir pour s'épanouir dans l'action !
Durée	3H
Ressources	https://www.2tonnes.org/

Be You

Projet porté par l'Association Youth ID basée en région parisienne. Pendant 3 ans, un consortium d'universités, écoles et associations de différents pays européens ont travaillé de concert afin de créer une formation gratuite open-source. Cette formation permet aux travailleurs jeunesse (professeurs, animateurs, etc.) d'animer 3 ateliers de 3h chacun sur le développement durable et l'entrepreneuriat social pour des jeunes (13 à 25 ans) de tous horizons.

Atelier 1 : Renaissance écologique

La Renaissance Écologique est une méthode qui offre à tous les moyens d'agir face aux métamorphoses climatiques et sociétales que nous vivons.

C'est un atelier optimiste, tourné vers les solutions des transitions écologiques. Il permet de faire évoluer les jeunes dans leur manière d'envisager l'écologie pour la comprendre dans sa globalité (atténuation du changement climatique, préservation des ressources naturelles, préservation de la biodiversité, atténuation des inégalités sociales).

Atelier 2 : 2 tonnes

Atelier 3 : Mouiller le Maillot et lancer (M.M.L.)

Un jeu de plateau par équipe pour découvrir l'entrepreneuriat social. Au cours d'une partie, plusieurs équipes s'affrontent et doivent relever différents défis pour marquer des points. Un jeu qui mêle compétition entre équipes alors que tout le monde œuvre pour un objectif commun.

Un atelier qui permet de suivre et de découvrir le parcours de plusieurs entrepreneurs sociaux tout en s'imprégnant des défis qu'ils et elles ont dû relever pour réussir dans leurs projets.

Un atelier interactif et tourné sur l'action. En effet, les participants doivent réfléchir à une idée de projet d'entrepreneuriat social et mettre en place les premières actions de mise en œuvre de ce projet.

Thématique	Entreprenariat durable
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Participer à un atelier optimiste tourné vers des solutions ; Se projeter jusqu'en 2025 ; S'inspirer de parcours d'entrepreneurs.
Durée	3H
Ressources	https://www.youthid.net/fr/be-you/

Le Climat en débat

Jeu de rôle porté par l'ADRET - EUROPE DIRECT Pyrénées

Le jeu de rôle a été créé par Marta Alonso Lagarda, volontaire CES en 2022, accompagnée par son tuteur, Robin Alves, au sein de la structure "ADRET - EUROPE DIRECT Pyrénées" basée à Prades. Marta avait pour mission de travailler sur la thématique de l'environnement et a pu tester l'animation du jeu de rôle dans diverses structures, notamment au sein d'établissements scolaires, avec grand succès.

Déroulement du jeu :

Jusqu'à 10 joueurs incarnent les ministres de l'environnement de pays membres de l'UE au sein du Conseil de l'UE. Ils et elles doivent débattre d'une proposition de la Commission européenne pour la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe. La proposition comprend 5 mesures principales au sujet desquelles les ministres vont devoir débattre : l'énergie, le textile, la mobilité, le transport, l'alimentation et la biodiversité.

Les joueurs reçoivent chacun une fiche pays ainsi que des impératifs à suivre pour 3 des 5 mesures (il est indiqué pour ces 3 mesures si le pays doit défendre ou s'opposer à cette proposition et des éléments de contexte de chaque pays en lien avec les 5 sujets sont précisés). Après avoir exprimé leurs positions, qui sont contradictoires pour certaines, les participants débattent et modifient le contenu des propositions puis votent par majorité simple au sujet des 5 mesures.

L'animateur présente les mesures de la Commission européenne, veille au bon déroulement des débats et compile les différents résultats des votes au sein de la fiche "Tableau Commission européenne".

Thématique	Simulation du Conseil de l'UE, Pacte Vert européen
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Débattre et trouver des compromis autour de mesures environnementales ; • Comprendre ce qu'est le Pacte Vert pour l'Europe ; • En savoir plus sur le contexte politique en lien avec la transition écologique de différents États membres ; • Comprendre le fonctionnement du Conseil de l'UE et son mode de prise de décision.
Durée	2H
Ressources	https://www.europedirectpyrenees.eu/support-pedagogique

Méthodologie d'accompagnement des activités d'animation des volontaires :

-  Connaître les attentes précises des volontaires au niveau de la mission et de la thématique, dès la phase de recrutement des participants (Intérêts pour la thématique ? Souhait d'apprendre sur un sujet précis ou sur des sujets divers ? Envie d'acquérir/approfondir des connaissances théoriques ou aborder de manière pratique ces thématiques ou les 2 ? Pour l'animation ? Travail de manière indépendante ou avec d'autres volontaires ?)
-  Connaître, de manière précise, si des publics/acteurs du territoire pourraient être réellement intéressés par des interventions dans cette thématique (Combien de participants pourraient être intéressés ? Réseau d'acteurs locaux tels que des établissements scolaires ou associations locales qui pourraient être intéressés par les ateliers ?)
-  Accompagner les volontaires dans la communication avec les structures/publics pour la mise en place des ateliers (calendrier prévisionnel pour la réalisation d'ateliers, contact privilégié...)
-  Proposer d'aborder d'autres thématiques qui intéressent les volontaires et qui pourraient être mises en lien avec la transition écologique (par exemple, environnement et institutions de l'Union européenne, transitions numérique et écologique, développement durable et animation...)
-  Proposer un cadre d'action clair pour la mise en place des ateliers (préparation, mise en œuvre, évaluation...)
-  Avoir à disposition des moyens de se former sur les thématiques en lien avec la transition écologique (bibliothèque, Drive partagé, padlet avec des ressources de formation et d'apports théoriques, organisations spécialisées, guides...)
-  Varier le type d'actions en proposant, en plus des animations, de participer à d'autres événements en lien avec la thématique (journée mondiale de l'eau, travail sur les ODD, sensibilisation par des parcours à vélo, actions sur les réseaux sociaux...);
-  Établir des objectifs clairs, réalistes et adaptés aux attentes de chaque groupe-cible ; Une fois les objectifs spécifiés, accompagner les volontaires dans le travail de recensement d'outils/méthodes qui seraient adaptées pour atteindre ces objectifs (il est important de ne pas laisser seuls les volontaires) ;

-  Une fois les outils/méthodes choisis, adapter le contenu puis élaborer le déroulé de l'activité, animation qui pourrait être testée au sein de l'organisation ou avec d'autres volontaires (les outils doivent être en lien avec les attentes et souhaits des volontaires et des groupes cibles...) ;
-  Demander systématiquement une évaluation de chaque animation et compiler les retours des participants, en veillant à identifier préalablement les données qui seraient réellement utilisées par la suite (ce qui a fonctionné, pistes d'amélioration, nombre de participants, profil...) ;
-  Si possible, mettre en place une évaluation de l'impact, et pas seulement des résultats, afin de s'assurer des évolutions en lien avec la thématique au niveau des publics cibles.



NOTICE « Transport – Voyage vert » Programme CES 2021-2027

Lien vers les guides du Programme :

https://europa.eu/youth/solidarity/organisations/reference-documents-resources_fr



Transport des jeunes dans le programme CES

Chaque **volontaire participant à un projet de volontariat CES** peut **bénéficier d'une aide financière pour financer son trajet aller et retour** pour se rendre sur **son lieu de volontariat**. Pour calculer le montant forfaitaire attribué, il faut déterminer la distance parcourue sur **le voyage aller du ou de la jeune entre la ville de départ** (souvent ville d'origine) et **la ville d'arrivée** (ville du lieu de mission).

Pour aider, la Commission européenne a mis en place un [calculateur](#) pour évaluer la distance. Ensuite, il vous faut vous référer à l'année de conventionnement du projet :

TRANCHE KM SUR LA BASE DE L'ALLER	PROJET DE 2021 À 2023		PROJET A PARTIR DE 2024	
	FORFAIT	TRANSPORT VERT	FORFAIT	TRANSPORT VERT
Pour les trajets entre 0 et 99 km par participant de 2021-2023		23 €	28 €	56 €
Pour les trajets entre 10 et 99 km par participant à partir de 2024				
Pour les trajets entre 100 et 499 km par participant	180 €	210 €	211 €	285 €
Pour les trajets entre 500 et 1 999 km par participant	275 €	320 €	309 €	417 €
Pour les trajets entre 2 000 et 2 999 km par participant	360 €	410 €	395 €	535 €
Pour les trajets entre 3 000 et 3 999 km par participant	530 €	610 €	580 €	785 €
Pour les trajets entre 4 000 et 7 999 km par participant		820 €		1 188 €
Pour les trajets de 8 000 km ou plus par participant		1 500 €		1 735 €



AGENCE DU SERVICE CIVIQUE



La **prise en charge des billets de transport** doit se faire selon le **forfait attribué**. Le **reste à charge** peut être porté par la **structure ou le ou la volontaire**.

En fonction de la **distance parcourue**, le ou la jeune peut **bénéficier de jours de voyage** : un avant son volontariat et un autre après son volontariat pour se rendre sur son lieu de mission. Pendant **ces jours de voyage**, les jeunes reçoivent de l'**argent de poche et frais de subsistance**.



“Voyage vert” dans le programme CES

La promotion de la **protection de l'environnement**, du **développement durable** et de l'**action pour le climat** est une des **priorités du programme CES**. Les activités de volontariat doivent être conçues et mises en œuvre dans un **esprit écoresponsable**, par exemple en intégrant des **pratiques durables** comme le fait de choisir des **matériaux réutilisables ou respectueux de l'environnement**, de réduire **les déchets et de recycler**, ou d'utiliser des moyens **de transport durables**.

Qu'est-ce qu'un voyage vert ?

Les « Voyages Verts » sont définis comme les **déplacements qui utilisent des moyens de transport à faibles émissions** pour la **majeure partie du trajet**, tels que le **bus**, le **train**, le **covoiturage** et le **vélo**.

La **mobilité d'un jeune** est considérée comme “**voyage vert**” lorsque plus de la moitié (+50%) du **voyage Aller/Retour** est effectuée **en transports moins polluants** (bus, train, covoiturage et vélo). Avec l'utilisation de “voyage vert”, les volontaires peuvent bénéficier **jusqu'à 6 jours de voyage** au lieu de 2 jours en forfait “classique”.



Règles de financement et d'attribution des « Frais de voyage élevés » :

Les **frais de voyage élevés** correspondent à **un trajet Aller/Retour** dont les **frais engagés sont supérieurs aux règles standards de financement** et donc amènent **des frais supplémentaires** comme par exemple les trajets sur les régions ultrapériphériques ou pour le recours de transports moins polluant.

Pour les **frais de voyage élevés**, les candidats doivent justifier que les **règles de financement standard** (basées sur les coûts unitaires par forfait voyage par tranche kilométrique) ne permettent pas de couvrir au moins 70% des **frais de voyage** des participants.

Les « **frais de voyage élevés** » peuvent être demandés en coûts exceptionnels au moment de la demande de financement ou via une demande de pot de réserve, à faire dans les 12 mois après la date de début de la convention financière.

S'ils **sont acceptés**, les **frais de voyage** seront comptabilisés **en coûts réels** et **remplaceront la subvention standard (forfait)** aidant à couvrir les **frais de voyage**.



AGENCE DU SERVICE CIVIQUE



Les frais de voyage élevés sont pris en charges à hauteur de 80% des coûts éligibles (soit 80% des frais réellement engagés du transport Aller/Retour).

Exemple :

Pour un Aller/Retour Rome => Papeete (16 814 km).

La tranche kilométrique applicable pour ce voyage est la tranche >8 000 km qui correspond au forfait de 1 735 €. Vous constatez que le prix d'un billet d'avion pour ce trajet est de 3 000 € (via une simulation de prix). 70% des frais prévisionnels de voyage du jeune correspondent donc à 2 100 € (70% de 3 000 € = 2 100 €). Le trajet est alors éligible aux frais de voyage élevés car le forfait de 1 735 € ne couvre pas au moins 70% de la facture prévisionnelle.

Lors du rapport final, votre facture (frais réels engagés) pour le trajet Rome => Papeete est d'un montant total de 2 928 €. L'Agence prendra donc en charge 80% de 2 928 € soit 2 342,40 € (dans la limite du montant accordé dans le pot de réserve).



Justificatifs à garder en cas de contrôle :

Toutes les **factures/billets de transports** qui justifient du trajet effectué Aller/Retour.

Spécificités pour le covoiturage :

- Pour le covoiturage via une plateforme en ligne :

=> Conserver les mails de confirmation que le voyage a été effectué et les mails de confirmation de paiement

- Pour le covoiturage hors plateforme en ligne :

=> Produire une attestation sur l'honneur du propriétaire du véhicule utilisé pour le trajet, signé par le conducteur et le volontaire si ce n'est pas le conducteur (noms et prénoms du conducteur et des passagers, lieu de départ et d'arrivée du volontaire concerné, date du trajet) ;

=> Carte grise du véhicule ;

=> Conserver les tickets de péages (le cas échéant).

8 • Ressources



Pour aller plus loin :

- Kit climat : un outil de sensibilisation et de formation "clé en main" sur les enjeux liés au changement climatique de l'ADEME ;
- Le B.A.-BA du climat et de la biodiversité : une formation proposée par le Cned permettant d'acquérir les connaissances fondamentales sur le changement climatique et la biodiversité.

En savoir plus sur le contexte européen :

- Source et détails de l'ensemble des initiatives : site internet du Conseil européen ;
- Détails sur le CCNUCC ;
- Détails sur l'Accord de Paris ;
- Détails du Conseil européen et Conseil de l'UE ;
- Détails de la Commission européenne ;
- Site de l'Agence européenne pour l'environnement ;
- Détails sur le Pacte européen pour le climat ;
- Idées d'actions pour s'inspirer et accès au lien pour enregistrer son évènement ainsi que ses résultats ;
- Liste d'événements portés dans le cadre du pacte européen pour le climat ;
- Site français du programme Horizon Europe ;
- Détails sur les 5 missions européennes ;
- Détails sur le cluster 5 ;
- Site de la Commission européenne présentant le programme DEAR ;
- Site du programme DEAR ;
- Ressources éducatives du DEAR ;
- Détails autour du projet GEAR UP ;
- Informations autour de l'espace européen de l'éducation ;
- Site où télécharger le "GreenComp" en diverses langues ;
- Site présentant Salto Green et donnant le lien des 10 autres centres de ressources ;
- "Collection of Green Projects for Erasmus+ and European Solidarity Corps".

En savoir plus sur la mobilisation de la jeunesse et le volontariat environnemental :

- Eurobaromètre de 2023 sur le changement climatique ;
- Publication sur le site de l'INJEP sur l'éco-anxiété ;
- Thématique environnement du Service Civique ;
- Qu'est-ce que le service civique en faveur de l'environnement ? ;
- Site internet de France volontaire présentant le VSI ;
- Site de l'académie du climat de la Ville de Paris ;
- Communauté des volontaires du Climat ;
- Liste des organisations membres du "Réseau Action Climat France" ;
- Page présentant les diverses actions du programme ;
- Page présentant le Corps européen de solidarité .

En savoir plus sur les pratiques éco-responsables :

- Site internet de "Nos gestes climat" pour calculer son empreinte carbone ;
- Site des formations de l'ADEME ;
- Propositions d'accompagnements et de financements pour aider à réduire son impact environnemental ;
- "Disco Soupe" : pour lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- Webinaire proposé dans le cadre du projet Objectif 13, mis en œuvre par les agences de "La Collaborative", porté par "Occitanie en scène". Discussions sur "Comment lever les freins liés à la transition écologique ?" ;
- Auto diagnostic environnemental pour les Responsables d'Événements ;
- Guide pour rendre son événement plus écocitoyen ;
- Site en anglais "Ecological Sustainability in Project Management", pour rendre plus éco-responsable la gestion de ses projets européens ;
- Guide en anglais "Green toolbox for sustainable youth organizations", issu du projet européen "Road to sustainability" porté par l'organisation "International Young Naturefriends".

Des exemples de collaborations dans des projets verts au niveau local :

- LPO (Ligue pour la protection des Oiseaux) ;
- Réseau GRAINE (Réseau régional de l'éducation à l'environnement) ;
- Réseau FRENE (Réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement) ;
- Le collectif des festivals, qui accompagne la transition écologique et sociale des acteurs et actrices de la culture ;
- Site du réseau "L'Heureux Cyclage", qui fédère en France plus de 180 associations qui animent sans but lucratif des ateliers vélo ;
- Structures ressources en transition écologique, identifiées par La Collaborative dans le cadre d'Objectif 13.

CONTACTER L'AGENCE

Téléphone : 09 74 48 18 40

e-mail : communication-europe@service-civique.gouv.fr

site web : <https://www.corpseuropeensolidarite.fr>

Adresse :

Agence du Service Civique
95 Avenue de France
75013 Paris